

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 mai 2009 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, E. BIRET, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

Excusés : P. ANGIBAUD, M. BRUNEAU, N. FAUCOND,

Secrétaire de séance : B. RAUD

Convocation : 4 mai 2009



EXTENSION DU CIMETIÈRE : MAITRISE D'ŒUVRE

Madame le Maire fait part à l'assemblée des résultats de la consultation lancée pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'extension du cimetière.

Six dossiers ont été remis et après analyse des offres la commission d'appel d'offres propose de retenir le bureau étude Techn'am associé au bureau d'études Atelier 360°, pour un montant d'honoraires fixé à 3 000.00 € HT pour la phase diagnostic et à un taux de 7 % pour la phase projet et travaux.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le projet de marché avec le Cabinet Techn'am et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer le contrat d'ingénierie.

TERRAIN DES LOISIRS : MAITRISE D'ŒUVRE

Madame le Maire expose à l'assemblée les résultats de la consultation lancée pour la maîtrise d'œuvre du terrain des loisirs.

La commission d'appel d'offres après analyse des cinq dossiers reçus propose d'attribuer cette mission au Cabinet d'architecte Gilles Garos associé au bureau d'études Céramide. Les honoraires sont fixés à 5 300.00 € HT pour la phase diagnostic un taux de 6.80 % étant ensuite appliqué pendant la phase travaux.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet de marché présenté et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer les documents à intervenir.

ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR

Madame le Maire indique à l'assemblée que le photocopieur du Groupe scolaire n'est plus sous contrat de maintenance (matériel reconditionné en 2004) et donne des signes d'usure. L'appareil équipant le secrétariat a 5 ans, il est envisagé de le transférer au Groupe scolaire et d'acquérir un photocopieur couleur pour la mairie.

Huit propositions ont été reçues en mairie et après étude la commission propose l'acquisition d'un photocopieur de marque Canon 2380 I près de la Société QUADRA au prix de 3 660.00 € HT soit 4 377.36 € TTC (prévision au BP5 000.00 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offres et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer les contrats à intervenir.

.../...

MARCHÉS VOIRIE

Madame Fabienne Esmangart de Bournonville, Adjoint responsable de la voirie donne les résultats des consultations engagées pour la réalisation des travaux d'entretien de voirie.

Curages des fossés :

Sept entreprises ont déposé une offre. La commission d'appel d'offres propose de retenir la proposition de l'entreprise GUILBAUD TP à La Limouzinière pour un montant de 6 936.80 € HT soit 8 296.41 € TTC.

Le Conseil municipal approuve le marché présenté et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

Enduits d'usure :

Après examen des huit offres, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise EUROVIA à Carquefou pour un montant de 28 142.50 € HT soit 33658.43 € TTC

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le marché présenté et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à le signer.

EXTENSION GROUPE SCOLAIRE

Madame Gisèle Vaillant présente au Conseil municipal les esquisses de l'extension future du Groupe scolaire Gaston Chaissac. Les plans proposés envisagent une extension à l'ouest du bâtiment actuel, à l'emplacement du modulaire, sachant qu'il peut être implanté quatre classes et deux ateliers sur ce site.

Pour la rentrée 2010, un agrandissement comprenant trois classes et un atelier est envisagé pour 206 m² environ de superficie. Ce projet implique le déplacement du modulaire.

La commission chargée de ce dossier a émis quelques remarques concernant l'éclairage naturel des dégagements, la taille d'une des classes et l'utilisation de matériaux éco label, le déplacement du modulaire devant l'accueil périscolaire a également été envisagé.

Après examen et commentaires des plans, le Conseil municipal approuve les esquisses présentées et charge l'Adjoint responsable de faire remonter les observations de la commission près du Maître d'œuvre et de prendre contact avec les enseignants pour connaître leur avis sur ces esquisses. La mise en place d'un abri à la sortie côté parking sera également soumise à l'architecte.

MULTI ACCUEIL SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Madame Gisèle Vaillant communique à l'assemblée les premiers chiffres d'exploitation du multi accueil de Saint Philbert de Grand Lieu.

Pour les quatre premiers mois de l'année, 7 familles de La Limouzinière ont utilisé le service pour 700 heures, ce qui pour le moment correspond aux prévisions initiales de 2000 heures/annuelles.

Au vu de ces chiffres, le Conseil municipal confirme la réservation d'une place pour les enfants de La Limouzinière utilisant de manière occasionnelle le service au multi accueil de Saint Philbert de Grand Lieu.

Charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer la convention à intervenir avec la commune de Saint Philbert de Grand Lieu.

.../...

NUMÉRIQUE A L'ÉCOLE

Plan de développement du numérique dans les écoles rurales : l'État dans le cadre du plan de relance de l'économie apporte une aide de 9 000.00 € aux communes de - 2000 habitants pour l'équipement des écoles publiques en classe numérique. La dépense est au minimum de 11 250 € HT soit 13 455 € TTC. Ce programme est prévu pour 2009 et n'est pas assuré d'être reconduit. L'école Gaston Chaissac est intéressée, 41 communes de Loire-Atlantique seront retenues sur 64. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'inscrire la commune et de présenter un dossier pour l'équipement d'une classe numérique au Groupe scolaire Gaston Chaissac. Les crédits seront inscrits lors d'une prochaine décision modificative si la commune est retenue pour cette opération.

ASSISTANCE TECHNIQUE EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur proposition de Madame le Maire le Conseil municipal approuve la convention à passer avec le Conseil Général de Loire-Atlantique pour l'assistance technique au service d'assainissement collectif.

Cette convention prévoit l'intervention du SATESE contre une participation communale de 0.01 € par habitant et par an soit 20.11 €/an pour La Limouzinière.

Madame le Maire ou un Adjoint est autorisé à signer la convention sus mentionnée.

ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Mise au point des bureaux de vote.

COLLÈGES

Madame le Maire fait un compte rendu de la récente réunion qui s'est tenue sur l'éventuelle modification de la carte scolaire pour les collèges publics. Le Conseil Général propose de scolariser les élèves de 6^{ème} domiciliés dans l'agglomération au collège Coubertin de Legé et de mettre en place un service spécifique de transports scolaires desservant Pont James, Saint Colomban et La Limouzinière vers Legé.

Les services de transports scolaires vers Saint Philbert de Grand Lieu sont maintenus tant pour le collège Condorcet que pour le collège privé Lamoricière.

Une porte ouverte est organisée le samedi 30 mai 2009 de 9 h 30 à 11 h 00 au collège Pierre de Coubertin à Legé.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU

Une réunion de présentation de l'étude du projet de territoire aura lieu en Mairie pour l'ensemble du Conseil municipal le vendredi 29 mai à 20 h 30.

ACCUEIL DE CORRESPONDANTS FINLANDAIS

Une classe du Groupe scolaire Gaston Chaissac reçoit des correspondants Finlandais. Madame le Maire invite les membres du Conseil municipal à une réception officielle le mercredi 20 mai 2009 à 18 h 00 à la salle Henri IV.

.../...

DEFIBRILLATEUR

Invitation de la Mairie de Saint Philbert de Grand Lieu à l'inauguration le samedi 16 mai à 12 h 00 ainsi qu'à une initiation à partir de 10 h 00.

INSTALLATION D'UN CABINET DE KINÉSITHÉRAPEUTES

Madame le Maire fait part de l'ouverture d'un cabinet de kinésithérapeutes à compter du 18 mai prochain au 40 Rue Charles de Gaulle.

MAISON MÉDICALE

Aucune décision n'a été communiquée sur ce dossier.

PROCHAINE RÉUNION

LUNDI 8 JUIN 2009 À 20 H 30